



CHORUS-DT

CREATION D'UN ETAT DE FRAIS

Création d'un nouvel Etat de Frais - ADOLPHE-PIERRE MONIQUE (11586D12B39B9EB)						
Initialisation à partir d'un Ordre de Mission						
N٥	Destination principale	Date Début	Objet	Montant	Statut	Type de mission
DHRVS	PARIS	18/12/2014	MISSION CHORUS	52.68€	V - Validé	OM Classique
						Résultat : 1

-Dans le menu général de CHORUS-DT, cliquer sur « Etat de frais » pour obtenir la fenêtre ci-dessus.

-La liste des ordres de mission validés par le pôle des frais de déplacement apparaît.

-Cliquer sur l'ordre de mission à transformer en état de frais.



-Sur chaque onglet, vérifier les informations.

 Le cas échéant, mettre à jour les informations saisies dans les onglets « frais » et « indemnités kilométriques » si le réalisé est différent du prévisionnel déclaré au moment de l'OM.



- Cliquer sur « Passer au statut : en attente de validation VH1 »



- Sélectionner le nom de votre VH1 dans le menu déroulant « Destinataire »
- Cliquer sur « Confirmer le changement de statut »
- L'état de frais est alors transmis directement au VH1 pour validation. Un e-mail est automatiquement généré pour l'informer qu'un état de frais lui a été adressé.